

*Questions orales*L'INCIDENCE JURIDIQUE DU REFUS DE WHITE CONSOLIDATED  
DE CÉDER LA MARQUE WESTINGHOUSE—LES OPTIONS  
ENVISAGÉES

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question supplémentaire au ministre de la Justice à ce propos. Le ministre du Travail a récemment déclaré que le ministère de la Justice était en train d'examiner toutes les conséquences juridiques du refus de la White Consolidated Industries de céder la marque Westinghouse et que certaines options sont à l'étude. Est-on parvenu à une conclusion quant aux incidences juridiques et quelles sont les options qui sont envisagées à l'heure actuelle?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je peux seulement dire au député que pour l'instant, nous sommes en train d'étudier la question, comme il l'a dit lui-même.

**M. Alexander:** Je trouve que mon collègue a exprimé à la Chambre le caractère urgent de cette affaire en termes des 2,300 emplois et de l'offre de la GSW, qui expire le 31 octobre. Je demande au ministre si, malgré le peu de temps qu'il a occupé son poste, il est en mesure d'assurer à la Chambre, aux travailleurs de Westinghouse et aux Canadiens que le gouvernement et plus précisément le ministre répondra avant le 31 octobre?

**M. Basford:** Monsieur l'Orateur, s'il convient que le ministère de la justice fasse connaître son point de vue au ministre du Travail et aux citoyens, il le fera avant cette date.

\* \* \*

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'ENQUÊTE DU QUÉBEC SUR LES ACTIVITÉS CRIMINELLES—  
LA POSSIBILITÉ DE LA SUBSTITUTION D'UN ORGANISME  
FÉDÉRAL

**M. J. Robert Howie (York-Sunbury):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice que je voudrais féliciter de son accession à son nouveau poste. S'il ne réussit pas sous peu à faire transférer l'autorité légale nécessaire à la province de Québec pour lui permettre de reprendre son enquête très probante sur les activités criminelles dans cette province, fera-t-il ouvrir une enquête de sa propre compétence?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit, je crois, ailleurs qu'à la Chambre, que j'envisageais, au cas où notre contestation de validité constitutionnelle triompherait, des moyens de proposer l'établissement de corps provinciaux sur une base constitutionnelle appropriée et j'y songe sérieusement.

[M. Jamieson.]

L'ÉCOUTE ÉLECTRONIQUE DE LA CONVERSATION DE M.  
KISSINGER—LA QUESTION DE L'INFRACTION AU CODE  
CRIMINEL

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de la Justice, mais qu'il me soit permis auparavant de le féliciter de son nouveau poste. Je suis heureux de voir que deux anciens ministres de la Justice sont assis près de lui. Ils pourront lui fournir les conseils nécessaires.

**Des voix:** Oh! oh!

**M. Woolliams:** Ma question a trait à la réponse qu'a donnée le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au député de Fundy-Royal concernant la transmission d'une conversation privée entre le secrétaire d'État des États-Unis et l'un de nos distingués collègues. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous a promis des explications. Le ministre de la Justice a-t-il relu le paragraphe 178(2) du Code criminel qui prévoit une peine d'au moins deux ans pour quiconque aurait commis une infraction en interceptant une communication au moyen de certains dispositifs et en la divulguant?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, la meilleure solution, à mon avis, serait que mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures mène l'enquête afin que nous sachions autant que possible tout ce qui s'est passé; ensuite, nous verrons ce qu'il faut faire sur le plan juridique.

Je remercie le député des bonnes paroles qu'il a eues pour mes deux collègues et moi.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, j'aurais espéré que l'enquête ne soit pas si longue à effectuer. Le rapport que j'ai lu dans le *Washington Post* confirmait que des conversations privées, interceptées au moyen d'un dispositif mécanique, avaient été transmises. Je demande au ministre, par votre entremise, monsieur l'Orateur, d'examiner le précédent établi à Calgary, où une conversation privée, enregistrée sur bobine, a ensuite été rapportée à la radio et dans la presse. Des accusations ont été portées à cet égard puisque, dans les circonstances, il s'agissait d'un grave délit portant atteinte à la vie privée d'une personne.

**M. Basford:** Monsieur l'Orateur, je ferai part de ce cas à mes fonctionnaires.

\* \* \*

## LES JEUX OLYMPIQUES

DEMANDE D'OPPOSITION À TOUTE AIDE FINANCIÈRE  
SUPPLÉMENTAIRE

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, étant donné lesdites mesures anti-inflationnistes dont la Chambre est saisie et certaines rumeurs étayées par des faits laissant croire que les frais généraux des Jeux olympiques atteindront maintenant 1 milliard, le premier ministre dira-t-il à la Chambre si le gouvernement a reçu récemment des nouvelles de Montréal au sujet de nouveaux problèmes financiers ou des requêtes d'aide fédérale supplémentaire. Peut-il aussi assurer à la Chambre qu'aucune majoration directe ou indirecte des frais fédéraux ne sera autorisée non seulement à l'égard de la sécurité mais dans tous les autres domaines. Le premier